

U F D G

Union des Forces Démocratiques de Guinée



N° 015/UFDG/CAB/16

Conakry le 05 février 2016

Le Président

A

**Monsieur le Président de la Délégation
Spéciale de Dixinn**

Monsieur le Président,

Des rumeurs persistantes circulent selon lesquelles Monsieur Amadou Oury Bah ancien Vice-Président de l'UFGD a l'intention de semer des troubles à l'occasion de la réunion ordinaire du Bureau exécutif devant se tenir ce jour vendredi 05 février 2016 à 15 h et l'assemblée générale du samedi 6 février à 09 h à notre siège à commandanyah.

Pour empêcher des affrontements, je vous saurai gré des dispositions que vous voudriez bien faire prendre en vue d'assurer la sécurité des personnes et des biens du Parti.

Pour votre information, Mr Bah a été exclu du parti suivant décision n 013/UFDG/CAB/2016 du 05 février 2016.

Je vous prie d'agréer Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le président

PO le Secrétaire General



Aliou Condé